



## Jean-François Puget

### Associé – Cornet Vincent Ségurel

Je me suis porté candidat à la Vice-présidence d'entreprises et Progrès car il me semble légitime d'essayer de rendre à l'association une petite partie de ce qu'elle nous apporte, contribuer à ses travaux avec un regard issu de mon parcours de chef d'entreprise et d'avocat, notamment en apportant une analyse juridique sur les différentes propositions élaborées par l'association.

Après une expérience de 5 ans avec d'anciens collaborateurs de Jean Louis Borloo, j'ai intégré Cornet Vincent Ségurel en 1996 à Paris, cabinet d'origine familiale fondé à Nantes et ai participé depuis lors à son développement, je suis membre de son comité de direction.

Cornet Vincent Ségurel qui comporte 250 personnes et 48 associés a adhéré à Entreprises et Progrès en 2015.

Le développement du cabinet s'est appuyé depuis son origine sur un équilibre entre valeurs humanistes et efficacité économique, « *grandir et faire grandir* » est la devise de notre charte des valeurs. Nous veillons notamment à conserver un équilibre entre vie professionnelle et vie privée, étant moi-même marié et père de cinq enfants.

Notre présence à Paris et dans 5 capitales régionales nous permet une bonne connaissance des entreprises en France, ETI, PME mais également de grands groupes.

### Pourquoi devenir vice-président d'E&P en charge de l'éthique et du juridique ?

Je me suis porté candidat à la Vice-présidence d'entreprises et Progrès car il me semble légitime d'essayer de rendre à l'association une petite partie de ce qu'elle nous apporte, contribuer à ses travaux avec un regard issu de mon parcours de chef d'entreprise et d'avocat, notamment en apportant une analyse juridique sur les différentes propositions élaborées par l'association.